

➔ Conditions d'accès aux déchèteries de Cergy-Pontoise

L'accès aux déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et des communes ayant signé une convention avec cette dernière.

Véhicules admis

- véhicules légers
- véhicules légers attelés d'une remorque
- camionnettes inférieures à 1,90 m de hauteur et de moins de 3,5 tonnes (PTAC remorque incluse)

Un badge d'accès est nécessaire et doit être présenté à chaque passage. Pour l'obtenir, remplissez le formulaire disponible en déchèterie ou en ligne sur www.cergypontoise.fr/decheteries, en joignant un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Limitation des apports

- 2 m³ / jour pour les végétaux
- 1 m³ / jour pour les autres déchets
- 25 litres ou 25 kg / semaine pour les déchets dangereux

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1 ^{er} avril au 30 septembre		Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	
Lundi au vendredi	10h - 12h 14h - 19h	Lundi au vendredi	10h - 12h 14h - 17h
Samedi et dimanche	10h - 19h	Samedi et dimanche	10h - 17h
Jours fériés	ouvert sauf le 1 ^{er} mai	Jours fériés	fermé

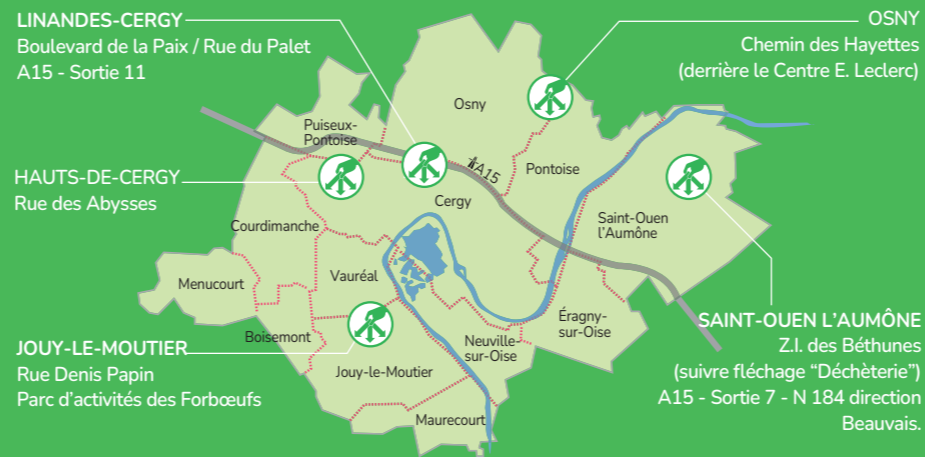
Les professionnels peuvent accéder sous conditions tarifaires (*) :

aux déchèteries des Linandes, d'Osny et de Jouy-le-Moutier	du lundi au vendredi de 8h à 10h
aux déchèteries des Hauts-de-Cergy et de Saint-Ouen l'Aumône	mêmes horaires que les particuliers (voir ci-dessus)

(*) Infos tarifaires sur place

LES DÉCHÈTERIES DE CERGY-PONTOISE

Les déchèteries de l'agglomération sont accessibles à tous les habitants de Cergy-Pontoise. Elles vous accueillent 7 jours sur 7 pour valoriser vos déchets.



Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - Février 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

MÉMO DU TRI

UNE SOLUTION POUR TOUS VOS DÉCHETS



➔ Quels déchets sont acceptés en déchèterie ?



(1) DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques (appareils électroménagers, téléviseurs, informatique, petit outillage, lampes usagées)

Ensemble, réduisons nos déchets !

Donnez une nouvelle vie à vos appareils ou objets en bon état que vous n'utilisez plus ! Déposez-les à l'espace réemploi de la déchèterie des Linandes ou dans les caissons réemploi des autres déchèteries. Ils seront récupérés par des structures de l'économie sociale et solidaire.



toutes les infos sur vos déchets



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

CARTONS ET PAPIERS



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BOUTELLES, BIDONS, FLACONS EN PLASTIQUE AVEC LES BOUCHONS



FILMS ET SACS PLASTIQUES, SACHETS SOUPLES ET GOURDES



POTS ET BARQUETTES, BLISTERS ET TUBES COSMÉTIQUES



En vrac (compactés mais pas imbriqués), bien vider, inutile de laver



BAC JAUNE / SAC / BORNE D'APPORT VOLONTAIRE

EMBALLAGES EN VERRE



POTS, BOCAUX



BOUTELLES EN VERRE

FLACONS



Bouchons et couvercles acceptés, bien vider, inutile de laver



POINT OU BORNE D'APPORT VOLONTAIRE

DÉCHETS RÉSIDUELS

OBJETS PLASTIQUES CASSÉS



RESTES DE REPAS

VAISSELLE CASSÉE



COUCHES ET LINGETTES



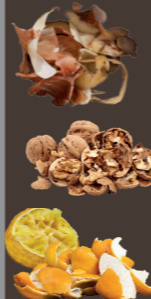
En sacs de 50L max



BAC GRIS / SAC / BORNE D'APPORT VOLONTAIRE

DÉCHETS DE CUISINE ET VÉGÉTAUX

ÉPLUCHURES



MARC DE CAFÉ, THÉ



FEUILLES



BRANCHAGES



COPEAUX DE BOIS



SAC À VÉGÉTAUX / COMPOSTEUR

TEXTILES



VÊTEMENTS ET LINGE DE MAISON

CHAUSSURES ET MAROQUINERIE



BORNE TEXTILE

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



REPRISE EN MAGASIN / COLLECTE DES ENCOMBRANTS / DÉCHÈTERIE

MEUBLES ET OBJETS ENCOMBRANTS



Pensez à les réparer ou les donner avant de les jeter

COLLECTE DES ENCOMBRANTS / DÉCHÈTERIE

PILES ET AMPOULES



MAGASINS SPÉCIALISÉS, GRANDES SURFACES / DÉCHÈTERIE

DÉCHETS DE SOIN (DASRI) ET MÉDICAMENTS



EN PHARMACIE

Sur cergyponoise.fr/dechets, retrouvez :

- toutes les consignes de tri
- vos jours de collecte
- les dates de distribution de sacs à végétaux
- les bornes ou points d'apport volontaire près de chez vous